

Et si je passais mes cultures en bio?

avec

**Amandine LAURENT**

**FRAB Champagne-Ardenne**

**Marion ANDREAU**

**Agrobio 08**

Avec le soutien financier des fonds :



Bulletin d'inscription

à retourner (fax ou mail) à la FRAB Champagne-Ardenne avant le **20 avril 2017**

FRAB Champagne-Ardenne

Complexe Agricole du Mont Bernard

Bâtiment France Luzerne

51000 Châlons-en-Champagne

Tél. : 03 26 64 85 11

Fax : 03 26 64 96 80

[a.laurent@biochampagneardenne.org](mailto:a.laurent@biochampagneardenne.org)



Informations pratiques

#### LIEUX

**Rendez-vous le matin** entre 9h15 et 9h30 au lycée agricole de Rethel (salle de réunion de l'internat)

**Repas sur place** (paiement à votre charge)

**L'après-midi**, nous irons sur la ferme de Gaëtan DUPUIT

#### CONTACT

Amandine LAURENT, chargée de missions grandes cultures

FRAB Champagne-Ardenne

Complexe Agricole du Mont Bernard

Bâtiment France Luzerne

51000 Châlons-en-Champagne

Tél. : 03 26 64 85 11

Fax : 03 26 64 96 80

[a.laurent@biochampagneardenne.org](mailto:a.laurent@biochampagneardenne.org)

#### Formation organisée par la FRAB Champagne-Ardenne

Association qui a pour principal objectif de rassembler les moyens pour promouvoir et développer l'agriculture biologique en région.

Elle bénéficie pour l'ensemble de ses actions du soutien du Conseil Régional, des Agences de l'eau présentes en région, de l'Etat et de l'Europe.

#### Fédération Régionale des AgroBiologistes de Champagne-Ardenne



• FRAB •

Les Agriculteurs Bio de Champagne-Ardenne

Complexe agricole du Mont Bernard

Bâtiment France Luzerne

51000 Châlons-en-Champagne

Tél. : 03 26 64 96 81 - Fax : 03 26 64 96 80

[frab@biochampagneardenne.org](mailto:frab@biochampagneardenne.org)

[www.biochampagneardenne.org](http://www.biochampagneardenne.org)

Formation

**ET SI JE PASSAIS MES CULTURES EN BIO?**

avec

**Amandine LAURENT (FRAB)**

**Marion ANDREAU (Agrobio 08)**



**Jeudi 4 mai 2017**

**de 9h30 à 17 h30**

**à RETHEL (08)**

## Objectifs :

- 1) Disposer des informations nécessaires pour évaluer la faisabilité d'un passage en bio
- 2) Réussir au mieux sa conversion à l'agriculture biologique en grandes cultures

## Programme de la formation

### Matin

- Les principes des grandes cultures bio et la réglementation AB (le cahier des charges et les perspectives d'évolution)
- Les aides spécifiques à l'agriculture biologique
- Les différentes étapes de la conversion et les démarches à effectuer (notification à l'Agence bio, contractualisation avec un organisme certificateur...)
- Les structures d'accompagnement des agriculteurs bio en région.
- Les filières grandes cultures bio et leurs acteurs en région

### Après-midi

- Aspects technico-économiques des grandes cultures en bio
- Visite de la ferme de Gaëtan DUPUIT (céréalière bio à Saulces-champenoises)
- Identification des conséquences de la conversion en bio sur la ferme et des différents changements apportés lors de la conversion en bio

### Intervenants :

#### Amandine LAURENT

Chargée de missions filières à la FRAB Champagne-Ardenne

#### Marion ANDREAU

Animatrice de Agrobio Ardennes

Cette formation est à destination des céréaliers et polyculteurs-éleveurs ou personnes en phase d'installation ayant des questionnements sur l'agriculture bio. Elle ne s'adresse pas aux céréaliers en bio depuis longtemps mais plutôt à un public avec un projet de conversion bio ou qui se sont convertis récemment.

#### Crédit d'impôt pour les agriculteurs :

en participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chefs d'entreprise.

#### Calcul du crédit d'impôt :

= nombre d'heures passées en formation X taux horaire du SMIC (soit 130 € environ pour 14h de formation). Le crédit d'impôt est plafonné à 40 heures de formation par année civile.

#### Prise en charge par VIVEA :

chefs d'exploitation, aides familiaux, conjoints collaborateurs et personnes en démarche d'installation engagées dans un plan de professionnalisation personnalisé.



Bulletin  
d'inscription



Mars 2016 - Conception graphique et mise en page : S DUSOIR - FRAB Champagne-Ardenne - Les Agriculteurs Bio de Champagne-Ardenne

Bulletin en ligne en cliquant ICI  
ou

Bulletin à compléter et retourner

**Avant le 20 avril 2017**

à la FRAB Champagne-Ardenne :

par mail : [a.laurent@biochampagneardenne.org](mailto:a.laurent@biochampagneardenne.org)

ou **par courrier: adresse au verso**

Nom et Prénom

Nom de la société

Adresse complète

Téléphone

Fax

Mail

Date de naissance

participera à la journée de formation

**Êtes-vous adhérent à l'organisme VIVEA**  
(fonds de formation des exploitants agricoles,  
payé à travers les cotisations MSA) ?

OUI  NON

Tarif pour la journée de formation  
(Hors repas)

À régler par chèque dès votre inscription à l'ordre de la FRAB	Cotisant VIVEA	Gratuit
	Non VIVEA / Adhérent FRAB* (remboursement par FAFSEA, OPCA2,...)	180,00 €
	Non VIVEA / Non adhérent FRAB* (remboursement par FAFSEA, OPCA2,...)	230,00 €

\* et adhérent au réseau FNAB

**IMPORTANT** Annulation d'inscription à signaler au plus tard 7 jours  
avant la formation. Sinon facturation aux tarifs indiqués.

**Votre inscription sera définitive à réception du règlement  
et de l'ensemble des documents demandés**

Signature :